

PHOTO

FICHE D'INSCRIPTION 2010-2011

A adresser avec votre règlement à : Papyrus, 52 rue Jeanne d'Arc, 59000 Lille

M. M^{me} M^{lle} Nom :

Prénom

Adresse :

Code Postal :

Ville

Pays :

E. Mail

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Date:

Signature :

COTISATION (sans réduction possible)

€

	Cotisation membre actif (obligatoire)	30,00
	Cotisation réduite (conjoint déjà inscrit)	20,00
	Cotisation membre bienfaiteur (minimum 80 euros)	

COURS

	Égyptien hiéroglyphique 1 ^e A en salle ou par correspondance	225,00
	Égyptien hiéroglyphique 2 ^e A en salle ou par correspondance	225,00
	Égyptien hiéroglyphique 3 ^e A en salle ou par correspondance	225,00
	Histoire et Civilisation	150,00
	Cycle thématique « Les tombes des notables »	60,00
	Cycle thématique « Le temple égyptien »	60,00

CONFERENCES

	Carnet de huit conférences	40,00
--	----------------------------	-------

REDUCTIONS**

	50% étudiants, 20% demandeurs d'emploi, handicapés (sauf cotisation, excursions et voyages)	
	30% sur cours Histoire (- 45,00 €) pour les personnes inscrites à un cours de langue	

	TOTAL	
--	--------------	--

EXCURSIONS ET VOYAGES

Les contraintes de publication de la brochure ne nous permettent pas d'annoncer à l'avance les journées de visites ou les voyages qui seront programmés durant l'année 2010-2011. Les adhérents en seront personnellement informés dans les meilleurs délais.

Merci de cocher les cases qui vous concernent et de remplir une fiche d'inscription par personne. N'oubliez pas de joindre une photo d'identité si vous êtes un nouvel inscrit.

** Une réduction de 50% (hors cotisation) est accordée sur tous les cours et les conférences aux étudiants, sur présentation d'un justificatif. Une réduction de 20% (hors cotisation) est accordée aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires du RMI et aux handicapés, sur présentation d'un justificatif.

Une réduction de 30% est accordée sur le cours d'Histoire et Civilisation aux personnes suivant un cours d'Égyptien hiéroglyphique. Ces réductions ne sont **pas cumulables**.

N.B. Les inscriptions aux différentes activités doivent être prises en début d'année, ceci afin d'en permettre le maintien ou, si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant, de les annuler. L'adhésion est payable en totalité lors de l'inscription. En ce qui concerne les frais de cours ou de conférences, ils peuvent faire l'objet d'un paiement par la remise de trois chèques égaux, datés du jour de l'inscription mais encaissés au début de chaque trimestre (Octobre, Janvier, Avril).